

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 27 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 21 AVRIL 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - Mrs André DROUIN - Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mme Isabelle RABAU-FAVEREAU - Mrs Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Julien DUBOIS - Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : - Mmes Anne SERRE - Laure FAUDEMÉR - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN - Mmes Nicole COUTANT - France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Marie-Constance BERTHELON

Absent sans pouvoir :  
M. Alexis ARRAS

#### POUVOIRS :

Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme le MAIRE  
Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS  
M. Vincent NOVO donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD  
Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR  
Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Isabelle RABAU-FAVEREAU  
Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO  
M. Bruno CASSEN donne pouvoir à Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI  
Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à M. Jesus SIMON  
Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Pascal DAGES  
M. Eric DARRIERE donne pouvoir à M. Grégory RENDE  
Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard DUPOUY

#### **OBJET : FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE 2017 : PROGRAMME, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION, TARIFS**

La politique culturelle menée par la Ville de Dax s'attache à rendre l'art accessible au plus grand nombre mais également à permettre au public d'être acteur d'animations culturelles proposées tout au long de l'année.

Le festival de la photographie organisé par la Ville, s'inscrit dans cette dynamique, en proposant d'une part de mettre en lumière des photographes dits « émergents » et d'autre part en installant les expositions dans l'espace urbain.

La septième édition du Festival sera organisée du 03 juin au 22 juillet 2017 et sera placée sous la direction artistique de Pascal Quittemelle. Auteur-photographe depuis plus de vingt-cinq ans et ancien administrateur à l'UPP (Union des Photographes Professionnels), Pascal Quittemelle est aussi fondateur de la revue 'Profession photographe' et a initié le concours 'Les Photographies de l'Année'.

Au cours de ce festival, le public pourra découvrir des expositions d'artistes renommés mais également d'amateurs. Il sera aussi l'occasion de présenter le travail d'Isabelle Kraiser, artiste photographe, qui a été en résidence au Sablar, pendant un an dans le cadre des projets Politique de la Ville.

Le public (scolaire et adulte) pourra être associé à un certain nombre d'animations élaborées dans le but de permettre à chacun de pouvoir participer à cet événement.

Le programme ainsi que les tarifs de ce festival sont détaillés en annexe.

Le budget prévisionnel s'élève à 70 000 € et le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	70 000 €
artistique	9 000 €
résidence artistique	5 000 €
transport, hébergement, restauration,	10 000 €
technique (tirage encadrement)	19 000 €
logistique	15 000 €
animations	5 000 €
communication	7 000 €
RECETTES	70 000 €
Recettes propres	1 000 €
Subvention Département des Landes	6 000 €
Ville de Dax	63 000 €

Les crédits correspondants aux dépenses et recettes sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017, service culture.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, PREMIER MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL AVEC 33 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION, celle de Mme  
Nadine PEYRIN**

APPROUVE le programme du festival de la photographie 2017,

APPROUVE le budget et le plan de financement présentés ci-dessus,

FIXE les tarifs relatifs à cette manifestation tels que présentés en annexe,

SOLLICITE une subvention à son taux maximum auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Landes,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20170427-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 28 Avril 2017*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».